



Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans l'éducation

Appel à candidatures

Date limite de candidature : 18 février 2022

Thème 2021 : La technologie au service de systèmes éducatifs inclusifs et résilients aux crises

Fondé en 2005 par le Royaume de Bahreïn, le Prix récompense chaque année deux projets innovants qui emploient les technologies numériques pour améliorer l'enseignement, l'apprentissage et les performances globales de l'éducation et remet une somme de **25 000 dollars des États-Unis à chacun**.

Prix UNESCO-Roi Hamad Bin Isa Al-Khalifa : édition 2021

L'édition 2021 du Prix distinguera des projets qui ont construit et mis en œuvre des systèmes et des programmes d'apprentissage publics basés sur la technologie, et qui assurent efficacement la continuité pédagogique et un enseignement plus qualitatif pour tous. Les projets devront assurer la confidentialité des données et le bien-être des apprenants, des enseignants et des accompagnantes, ainsi que d'envisager l'adoption de stratégies d'écologisation pour atténuer ou neutraliser les effets négatifs des solutions technologiques en matière de connectivité internet et d'appareils numériques dans l'enseignement.

Qui peut postuler ?

Les particuliers, institutions, organisations non gouvernementales ou autres entités.

Critères d'éligibilité

- être en cours depuis au moins 1 an
- ne pas être affilié à l'UNESCO ni recevoir de financement de l'UNESCO
- les outils technologiques utilisés par le projet doivent être ouverts et gratuits

Critères de sélection

- Être pertinent vis-à-vis du thème spécifique de l'année
- Être innovant, abordable, et inclusif
- Fournir des preuves de l'impact
- Démontrer du potentiel à pouvoir être répliqué et à évoluer
- Faire progresser l'inclusion et l'équité



Comment postuler ?

- Demandez un compte utilisateur à l'adresse : www.unesco.org/ict-ed-prize/register
- Accédez à la plateforme en ligne : www.unesco.org/ict-ed-prize
- Tous les formulaires de candidature doivent être complétés en anglais ou en français et recevoir **une nomination avant le 18 février 2022 (minuit, heure de Paris)**.

Qui peut effectuer une nomination ?

- **Les gouvernements des États membres de l'UNESCO**, via leur Commission nationale, et les **Organisations non gouvernementales (ONG)** en partenariat officiel avec l'UNESCO peuvent soumettre jusqu'à trois nominations.
- Chaque candidat doit recevoir une nomination pour être éligible.

Plus d'informations

 ictprize@unesco.org

 [@ICTs in Education](#)

 [@UNESCO_fr](#) [@UNESCOICTs](#) [#ICTPrize](#)

 <https://on.unesco.org/aboutictprize>